

COMMUNE DE CONCOULES

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 04 avril 2025

L'an deux mille vingt cinq, le quatre avril à dix sept heures, le conseil municipal de la commune de Concoules, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Marie MALAVAL, maire.

Convocation du 26 mars 2025, affichée le 26 mars 2025.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Jean-Marie MALAVAL, Céline JOUIN, Michel BERTE, Thierry CHARLES, Valérie BRASSEUR, Françoise DAUDÉ.

Étaient absents les conseillers municipaux suivants :

- Mathieu EGIDIO
- Nicolas LONG
- Martine PAYAN, excusée, a donné procuration à Jean-Marie MALAVAL

Valérie BRASSEUR est élue secrétaire de séance.

11 : Effectif légal du conseil municipal

09 : Nombre de membres du conseil municipal en exercice

07 : Nombre de membres du conseil municipal qui ont pris part à la délibération

Délibération n° 20250404 13

Parcelles cadastrées de terrain communal

A 957 – C 1192 – C 1195 – C 1198 – C 1200

Le maire informe le conseil municipal de la demande formulée lors de la réunion de la Commission Communale des Impôts Directs du 03 février dernier par Mme Emilie DELACROIX, Contrôleur des Finances Publiques au Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF) NIMES, Pôle de Topographie et de Gestion Cadastre (PTGC) de passer dans le domaine non cadastré de la commune, les parcelles de terrain communal cadastrées suivantes :

- A 957 LES PRES
- C 1192 LA FELGERE
- C 1195 LES CHAREIRASSES
- C 1198 LA FELGERE
- C 1200 LA FELGERE

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire, après avoir délibéré, décide le report du vote de ce sujet à une prochaine séance afin de recueillir un complément d'information.

Résultat du vote : Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 7

Ainsi fait et délibéré le même jour, mois, an que ci-dessus.

Le Maire, Jean-Marie MALAVAL

